

# ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base recyclage

<b>Financement</b>
Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif
<b>Organisme responsable et contact</b>
AFTRAL - GIRONDE LODEHO Céline 05.49.88.61.03 celine.lodeho@aftral.com
<b>Accès à la formation</b>
<b>Publics visés :</b>
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
<b>Sélection :</b>
Dossier
<b>Niveau d'entrée requis :</b>
Sans niveau spécifique
<b>Conditions d'accès :</b>
Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité (au jour de l'examen).
<b>Prérequis pédagogiques :</b>
Non renseigné
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

## Objectif de la formation

Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits suivants : Gaz (Cl. 2) ; Liquides inflammables (Cl. 3) ; Matières solides inflammables (Cl. 4.1) ; Matières sujettes à l'inflammation spontanée (Cl. 4.2) ; Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Cl. 4.3) ; Matières comburantes (Cl. 5.1) ; Peroxydes organiques (Cl. 5.2) ; Matières toxiques (Cl. 6.1) ; Matières infectieuses (Cl. 6.2) ; Matières corrosives (Cl. 8) et Matières et objets dangereux divers (Cl. 9) suivant les moyens de transport : Collis, Grand Récipient pour Vrac, Grand Emballages, Conteneur, Conteneur pour vrac, Conteneur citerne £ 3m3, Citerne ou Véhicule batterie £ 1m3, Véhicule vrac solide (benne). Les plus de la formation Des formateurs agréés selon le cahier des charges ministériel. Des moyens matériels performants et innovants. Une formation active et interactive avec des cas pratiques (expériences et démonstrations). Remise d'une documentation complète et

## Contenu et modalités d'organisation

Appréhender le contexte réglementaire de la formation Prévenir les risques associés aux produits chimiques et aux gaz Identifier les documents obligatoires Appréhender les exemptions relatives aux transports Identifier les différents types d'emballage Identifier les différents types d'emballage Identifier les règles de signalisation et de placardage des véhicules Appréhender les règles de chargement - calage - arrimage des matières conditionnées Identifier les équipements du véhicule, les équipements de protection / prévention en fonction des marchandises dangereuses transportées Optimiser la sécurité durant le transport Appréhender les risques liés au feu Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident Identifier les obligations des différents intervenants Mettre en application ses acquis Examiner et traiter les questions diverses Contrôle des connaissances

Parcours de formation personnalisable ?      Oui      Type de parcours      Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base recyclage - Sans niveau spécifique

**NON COMpte FORMATION** Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00201277	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE	<b>MON COMPTE FORMATION</b>	FPC	
00234767	du 01/01/2022 au 31/12/2022	ARTIGUES PRES BORDEAUX (33)	AFTRAL - GIRONDE	<b>MON COMPTE FORMATION</b>	FPC	
00412591	du 01/01/2022 au 31/01/2025	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE	<b>MON COMPTE FORMATION</b>	FPC	
00655184	du 01/01/2022 au 31/01/2027	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE	<b>MON COMPTE FORMATION</b>	FPC	